Image not found or type unknown

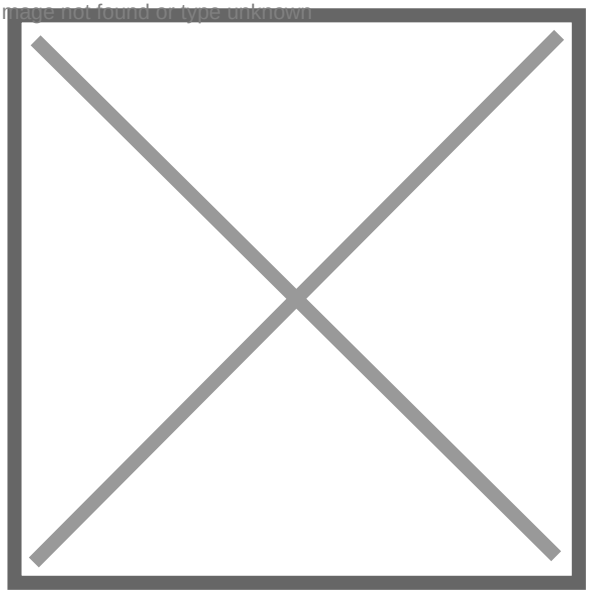

Quels risques j'encours ?

Par **Ellias**, le **12/03/2018** à **20:50**

Bonjour, je ne sais pas du tout où poster ce message et je demande d'avance aux modérateurs du site de m'excuser si je me suis trompé de forum. J'ai l'intention d'écrire une lettre ouverte à plusieurs associations pour expliquer mon point de vue qui diffère du leur. Cependant je ne sais pas quelles limites une lettre ouverte ne doit pas franchir et si il y a des risques juridiques en écrivant des choses qui se trouverait "inapropriés" dans une lettre ouverte. Compte tenu du fait que je suis mineur. merci à ceux qui prendront le temps de m'écrire une réponse

Par **Visiteur**, le **13/03/2018** à **07:40**

Bjr,

Votre question ne trouvera pas réponse si nous ne savons pas ce que vous voulez écrire.

Par **morobar**, le **13/03/2018** à **08:43**

Ceci dit:
* vous n'avez pas le droit de calomnier ni de diffamer.
Une visite au dictionnaire le plus proche détaillera la différence.
* vous n'avez pas le droit d'insulter ni d'injurier.
EN cas de controverse débouchant sur le plan juridique, vous serez pénalement responsable de vos propos, et vos parents civilement responsables des dommages et intérêts aux

plaignants.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés